



MATIÈRES ORGANIQUES

Organibac obligatoire

Résidus alimentaires, résidus de jardin, papier et cartons souillés par des aliments

- Aucun sac de plastique
- Branches et feuilles mortes refusées
- Surplus acceptés dans des sacs de papier
- Consultez le monorganibac.ca



FEUILLES CHAUME et BRINDILLES

Sac de papier Sac de plastique orange ou transparent

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies et brindilles

- Brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 5 cm
- Branches de feuillus refusées en raison de l'agrile du frêne



MATIÈRES RECYCLABLES

Bac bleu conforme obligatoire

Plastique, verre, métal, papier, carton

- Plastique 1 à 7, sauf numéro 6
- Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée
- Contenants rincés



MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES)

Poubelle fermée et étanche Bac conforme gris, vert ou noir

- Sac de plastique
- Matériaux de construction interdits
- Plastique numéro 6



COLLECTE DES HALOCARBURES

Service gratuit sur appel

Appareils froids : climatiseur, réfrigérateur, congélateur, refroidisseur d'eau, déshumidificateur

Téléphonez au **1 888 773-9689**

COMMENT PLACER VOTRE BAC?

- ✓ Orientez la poignée et les roues vers votre résidence
- ✓ Déposez-le après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même
- ✓ Placez-le sur votre terrain, en bordure de rue ou du trottoir
- ✓ Laissez un dégagement d'un mètre autour de votre bac



MRCVR

INFO-COLLECTES

Des questions au niveau du tri de vos matières?
Besoin de précisions concernant certaines collectes?

Consultez le mrcvr.ca

Par courriel : infocollectes@mrcvr.ca

Par téléphone : 450 464-INFO (4636) 1 844 722-INFO (4636)